

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville d'Asbestos de tenue ce **23e jour du mois de mai 2017**, à compter de 19 h 30. sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 2
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 3
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 4
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 5
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 7

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Est également présent :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général

Il est donc procédé comme suit :

2017-177

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2016

Monsieur Joël Mainville de la firme comptable Roy Desrochers Lambert, senc. fait la présentation du rapport financier de la Ville d'Asbestos pour l'année 2016, lequel est déposé officiellement aux membres du Conseil.

2017-178

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2016

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

d'adopter le dépôt du rapport financier de l'année 2016, présenté par Joël Mainville de la firme Roy Desrochers Lambert SENC.

Adoptée

2017-179

BOUGE POUR LA SANTÉ : PERMISSION POUR FERMETURE DE RUE ET DEMANDE DE MATÉRIEL DE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT que l'édition 2017 de l'événement Bouge pour la santé se tiendra le samedi 3 juin à Asbestos au parc du Centenaire et dans les rues;

CONSIDÉRANT que le comité organisateur de Bouge pour la santé a adressé une demande d'autorisation pour la fermeture complète de la 1re Avenue entre l'entrée du Centre commercial et le boulevard Simoneau entre 6 h 30 et 13 h;

CONSIDÉRANT que le comité organisateur souhaite également la fermeture partielle de certaines rues afin qu'un corridor identifié par des cônes soit aménagé en bordure des rues pour le passage des coureurs et marcheurs tout en maintenant la circulation des véhicules dans les deux sens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos autorise la fermeture complète de la 1re Avenue entre l'entrée du Centre commercial et le boulevard Simoneau entre 6 h 30 et 13 h.

QUE le Conseil municipal autorise également la fermeture partielle des rues identifiées à la figure en annexe afin qu'un corridor identifié par des cônes soit aménagé en bordure des rues pour le passage des coureurs et marcheurs tout en maintenant la circulation des véhicules dans les deux sens;



Parcours de course 2, 5, 10 et 21.1km



Adoptée

2017-180

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues et résolu :

d'adopter la levée de la séance à 20 h 17.

Adoptée

M. Hugues Grimard, maire

M. Georges-André Gagné, directeur général